



SNUIPP HORS DE FRANCE COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEFE Mercredi 30 novembre 2011

A ce Conseil d'administration étaient présents pour la FSU : Bruno Beaurain (SNUipp) , Roger Ferrari et Patrick Soldat (SNES) en tant que titulaires ; Jean-Michel Chassagne et Pierre-Yves Miragliese étaient présents en tant qu'experts pour le SNUipp. Le Conseil d'Administration de l'AEFE compte 28 membres (AEFE, parents d'élèves, élus, MEN, Bercy , MAEE) et voit l'arrivée de Mme Claudine Lepage, sénatrice des français de l'étranger.

La FSU a initié depuis le dernier Conseil d'administration du 11 mai, un vaste mouvement autour de la revalorisation de l'ISVL et de l'avantage familial des résidents. Ce CA, le plus important de l'année puisque le budget 2012 de l'AEFE y est débattu, doit acter des avancées salariales significatives pour les personnels (comme annoncé lors de la réunion du 28 novembre).

Ce Conseil d'Administration a commencé par une déclaration liminaire du SNUipp FSU et du SNES FSU après l'approbation du Procès verbal du précédent CA .

Ensuite, le Président du CA a donné une réponse favorable à notre demande sur le changement de l'ordre du jour. Le SNUipp a demandé d'avancer les points sur l'ISVL et l'avantage familial avant toute discussion sur le budget 2012, le point sur les congés maladie est aussi ajouté.

Lire la déclaration liminaire du SNUIPP-FSU :

[http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/DECLARATION LIMINAIRE du SNUIPPx.pdf](http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/DECLARATION_LIMINAIRE_du_SNUIPPx.pdf)

Dans sa déclaration liminaire, l'UNSA Education déclare s'associer aux demandes de la FSU quant à la revalorisation de l'avantage familial et de l'ISVL. Le SNUipp s'en félicite tout en regrettant la non-participation de cette organisation aux actions initiées depuis le mois de mai dernier.

1. Compte-rendu de la séance du 11 mai 2011

Adopté à l'unanimité

2. ISVL, avantage familial et congé maladie

ISVL :

a- Déplafonnement de l'enveloppe de l'ISVL pour l'année 2012 par un versement complémentaire de 2,5 millions d'euros.

Cette enveloppe supplémentaire permettrait de répondre pays par pays aux situations

d'urgence.

Dans le même temps, l'Agence annonce que l'objectif d'atteindre 15% de l'indemnité d'expatriation pour les zones où l'ISVL est en dessous n'a pas été retenu. L'Agence précise aussi que le cabinet du premier ministre demande à ce que le calcul de l'ISVL soit détaché de l'Indemnité d'Expatriation.

Le budget 2012 sera ajusté a posteriori par une décision budgétaire modificative lors du CA d'avril prochain. Cependant, la Directrice précise que d'ores et déjà l'Agence a suffisamment de marges pour commencer à travailler. Dans ce cadre, elle confirme la tenue de 2 réunions d'ici le 15 décembre pour discuter du barème de janvier et des situations d'urgence.

La sortie de l'enveloppe limitative de l'ISVL est un premier « bougé » de la part du gouvernement et de l'AEFE ; elle doit permettre de traiter les situations les plus urgentes sur la base de TOUTES nos revendications pays par pays.

Mais l'Agence n'apporte aucun élément pour les années à venir (2013, 2014).

Initialement, le projet pour atteindre les 15% de l'IE avait été chiffré à 7,7 millions sur 3 années. Les 2,5 millions accordés aujourd'hui sont un acquis mais il faudra élargir l'enveloppe les deux années qui viennent. Le SNUipp restera mobilisé sur cette question.

Certains pays, dont le taux de l'ISVL est déjà supérieur à 15%, subissent aussi des pertes de pouvoir d'achat continues, le SNUIPP demandera des revalorisations ciblées qui tiennent compte des revendications des collègues.

Le SNUipp réaffirme toutefois que le ratio plancher ISVL/IE de 15% sur 3 ans doit rester une référence dans les revalorisations futures.

Le SNUIPP portera toutes ces exigences lors des 2 prochaines réunions de décembre.

Le SNUipp et le SNES expriment leur souhait de voir inscrit au budget, dès maintenant, le dé plafonnement de l'enveloppe de l'indemnité sans attendre le prochain CA. Ils regrettent aussi que l'effort repose uniquement sur les établissements (fonds de roulement), l'Etat ne mettant pas la main à la poche !

b- Travail sur une refonte de l'ISVL – « remise à plat »

L'Agence veut engager des discussions sur un nouveau mode de calcul de l'indemnité en faisant un travail spécifique pays par pays en ayant recours, le cas échéant, à des intervenants extérieurs (cabinet d'audit...). **Elle précise que des hausses comme des baisses sont à attendre !!!**

Le SNUipp s'opposera fermement à toute baisse de l'indemnité, les pertes de pouvoirs d'achat cumulées, le gel du point d'indice ou la hausse des cotisations retraites n'ont fait que paupériser les enseignants. Le SNUipp participera à ces réunions seulement si les objectifs sont bien clairs : revaloriser et améliorer les conditions salariales des enseignants.

Pour le SNUipp, cette refonte devra prendre en considération tous les éléments de cherté de vie déjà évoqués en réunion : le coût de la vie, les variations du taux de change, l'immobilier, le coût des transports locaux et internationaux, les soins, la fiscalité, « l'attractivité » du poste, l'isolement, la sécurité...

Les congés maladie

L'Agence a saisi la direction générale de la Fonction publique et à la direction du Budget

pour faire appliquer la jurisprudence RIST. Pour rappel, l'arrêt Rist du Conseil d'Etat stipule que l'administration est en faute lorsqu'elle procède à des abattements en cas de congé maladie comme le prévoit le décret 2002-22 sur le traitement des collègues détachés à l'AEFE.

Après instruction (trop longue...) du dossier par les administrations compétentes, le décret 2002-22, en phase de réécriture, va être modifié prochainement, la directrice donnera un calendrier plus précis lors du prochain CT.

Pour le SNUipp, il s'agit d'une bonne nouvelle que les personnels ont attendu bien trop longtemps, la satisfaction de cette revendication de longue date de la FSU n'a été possible que par la mobilisation sans relâche de tous à tous les niveaux.

L'avantage familial

L'Agence campe sur ses positions et considère que la réforme de 2008 (avantage familial à hauteur des frais de scolarité) a été une grande avancée pour les personnels.

D'autre part, malgré les promesses du Président du CA lors de la dernière instance, l'Agence n'a pas instruit le dossier ni chiffré les demandes de la FSU.

Lire la lettre adressée au président du CA pour rappel :

http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/Lettre_Avantage_CA_30-11_1_.pdf

Le SNUipp dénonce les atteroiements du Président du CA et de la direction de l'Agence qui ne respectent pas leurs engagements du mois de mai dernier. Les personnels revendiquent une véritable prestation familiale qui puisse prendre en compte non seulement les frais de scolarité (et c'est bien un minimum) mais aussi toutes les charges familiales à l'étranger. Les coups de rabots successifs sont à l'opposé d'une véritable politique sociale demandée par les syndicats.

Enfin, devant l'insistance syndicale, le président du CA concède que le dossier mérite une instruction complémentaire.

Le SNUipp ne manquera pas de relancer l'administration sur ce point lors du prochain Comité technique de l'AEFE, nous exigerons un calendrier de réunions spécifiques sur ce sujet.

3. Point d'actualité sur la situation en Syrie, Libye et en Iran

Syrie

Les personnels détachés (à l'exception de certains personnels d'encadrement) ont été contraints de réintégrer, mais les établissements ont tout de même ouvert leur porte au 19 septembre. Nous apprenons qu'en raison d'une aggravation de la situation, le ministère a demandé le retrait ou rapatriement de tous les titulaires encore en détachement. Le proviseur du lycée d'Alep (MLF), est lui, replié à Beyrouth, car les établissements du Liban seraient appelés à se mobiliser pour un accueil éventuel des élèves.

Le Lycée Charles de Gaulle de Damas continue à scolariser 723 élèves dont 207 français, 403 syriens et 103 étrangers tiers. Celui d'Alep compte encore 520 élèves. La convention avec le lycée de Damas est selon l'AEFE, suspendue.

Le SNUipp s'inquiète fortement de l'absence de volonté de l'AEFE de maintenir un lien minimum avec les personnels restés à Damas sous le régime du contrat local pour des raisons familiales. Laisser les personnels aux seules mains de la direction syrienne est de

très mauvais augures. La FSU appelle l'Agence à revoir son mode de gestion des personnels en période de crise : les pertes de revenus, pour les personnels choisissant de rester sous le régime de la disponibilité, ont pu se chiffrer jusqu'à trois mois de salaires !

Libye

L'établissement MLF de Tripoli, qui était sous convention avec l'AEFE, est toujours fermé. Le proviseur qui fait actuellement fonction de proviseur adjoint au Lycée de Casablanca, a été invité début décembre par le nouveau COCAC de Libye afin d'envisager les modalités de la reprise de l'activité de l'établissement de Tripoli. La MLF précise que la réouverture de l'établissement n'est de toute façon pas envisageable avant la rentrée prochaine.

Le SNUipp et le SNES rappellent que le problème des biens des enseignants rapatriés laissés sur place n'est toujours pas réglé.

Iran

Suite aux très récents événements (mise à sac de l'ambassade du Royaume Uni), un point rapide est fait sur le Lycée Français de Téhéran. L'AEFE n'est pas inquiète au nom du fait que parmi ses 213 élèves, « il ne scolarise que 7% de français » !

4. Point sur la rentrée 2011-2012

Quelques chiffres et quelques réactions:

Baccalauréat 2011

12865 candidats au baccalauréat 2011 dans tout le réseau cette année et des résultats, il faut bien le dire, exceptionnels: **94,9 % de réussite** soit **4,4%** de plus que pour le baccalauréat 2010. 2/3 des bacheliers ont obtenu une mention, 22,2 % une mention bien, 12,7% la mention très bien !

8822 élèves bacheliers ont formulé une demande d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur français, parmi ces bacheliers, plus de 4800 sont de nationalité étrangère. 8051 bacheliers étrangers ont été reçus à la session 2011. La session 2011 a vu l'admission de 500 bacheliers de plus par rapport à la session 2010.

Établissements

485 établissements implantés dans **133 pays** accueillant **306 000 élèves**.

174 établissements en Afrique, 120 en Europe (+4), 103 en Asie Océanie, 88 aux Amériques (+5)

Sur l'ensemble des élèves, **114 600 français (35%), 155 400 nationaux (51%), 36 000 étrangers tiers (12%)**. Il y a **10 700 élèves en plus accueillis par rapport à 2010**.

Toujours plus d'élèves mais pas de nouvelles créations d'emplois de résidents, avec les conséquences que l'on sait...

106500 élèves en Afrique, 84000 en Asie Océanie, 66500 en Europe, 49000 en Amérique

La forte augmentation du nombre d'élèves à la rentrée 2011 (elle est d'habitude d'environ 4000 élèves de plus) est expliquée au CA par l'incorporation au réseau de 13 établissements

homologués supplémentaires.

Une parlementaire ainsi que les organisations des parents d'élèves s'inquiètent toutefois de connaître l'impact de la crise économique sur la scolarisation des enfants et les départs qui pourraient être provoqués par celle-ci ou par d'autres motifs. Il est signalé en particulier un nombre de départs importants en classe de seconde en Espagne, voire une baisse des inscriptions. La FAPEE a félicité toutefois le réseau Espagne et surtout ses enseignants pour leur capacité rapide d'adaptation de leurs évaluations aux nouvelles modalités d'entrée à l'université, qui auraient pu être à l'origine d'autres départs.

Personnels au 1er septembre 2011 (les postes actuellement vacants ou gelés ne sont pas comptabilisés)

5334 résidents, 1128 expatriés, 15000 recrutés locaux dont 4200 dans les établissements à gestion directe.

De nouvelles réalisations

Ouverture à Berlin, nouvelle médiathèque et gymnase à Bruxelles, CDI à Rabat, Gymnase à Marrakech, San Salvador...

5. Rapport annuel d'activité 2010-2011 - statistiques et ratios

Le SNUipp et le SNES jugent la part réservée aux personnels d'éducation trop petite voire inexistante dans ce rapport annuel. Par ailleurs, signe révélateur du mode de fonctionnement actuel de l'Agence, 3 paragraphes sont réservés aux coordinateurs de zone, dont le SNUipp doute de l'utilité, et 1 paragraphe seulement au dialogue social.

Vote: 3 contre, 3 abstentions, 21 pour

6. Décision budgétaire modificative 2 – 2011

La présente DBM a pour objet d'intégrer des dépenses ou recettes intervenues depuis le vote du budget primitif 2011.

L'agence dégage un excédent de 7,1 millions d'euros (en grande partie à cause de la levée de la réserve sur le budget 2011 de 5,6 millions d'euros).

Les EGD dégagent un excédent de 1,9 million d'euros, ce qui diminuera d'autant les prélèvements sur le fond de roulement.

A Berlin, le coût de l'école primaire a été finalement inférieur à ce qui était prévu.

Du côté des dépenses, une contribution est prévue au plan emploi à hauteur de 0,9 million d'euros. 1 million d'euros a été récupéré par le Budget.

Vote: 3 contre (FSU) 3 abstentions, 21 pour

7. Taux de participation - 2011

La remise de participation, pour l'ensemble des établissements concernés par une

modification en 2011, a porté sur 5 millions d'euros. Une partie de cette remise avait été anticipée dans le budget 2011 et concerne les établissements de Pékin, Bucarest, La Marsa, Tamatave, pour les aider dans le cadre de leurs projets immobiliers.

Le restant correspond à des situations plus conjoncturelles non anticipées (situations de crises et divers problèmes financiers des établissements). L'ensemble de la somme est toutefois couverte par **des recettes non prévues au budget primitif 2011**. La remise de participation ne fait donc pas l'objet d'une nouvelle DM.

8. Dons et legs - 2011

Un parlementaire du CA s'étonne et se félicite de la richesse de l'Association Culturelle et Sportive du Lycée Français de Madrid, qui lui permet de faire don à l'établissement de plus de 80 000 euros, alors qu'à l'étranger, on est plutôt habitué à des exemples contraires...

9. Budget primitif 2012

Comme chaque année, le budget primitif de l'AEFE est présenté au vote du Conseil d'Administration.

Malgré les beaux discours sur la « sanctuarisation » du budget de l'opérateur, la subvention de l'Etat baisse cette année (414 millions au lieu de 417 millions en 2011). Depuis, la crise est passée par là et le plan de révision de la croissance grève le budget de l'AEFE de 3 millions d'euros.

Les réserves légales imposées par la loi de finance prévoient le gel de 12 millions d'euros.

Au final, la dotation de l'Etat subit un « coup de rabot » inédit qui augure mal de l'avenir pour l'AEFE qui tablait sur l'équilibre de ses ressources.

Les remontées des établissements sont toujours plus élevées (+9%), les frais de scolarité seront augmentés d'autant, ce qui devient insoutenable dans beaucoup de pays.

Au final, la subvention de l'Etat ne couvre même pas les charges de personnels.

Les parents d'élèves et les syndicats demandent à l'Etat d'assumer davantage le financement du service public d'éducation à l'étranger.

Du côté des emplois, là encore la dotation, déjà largement insuffisante, diminue de 6 postes de résidents et de 9 postes d'expatriés pour la rentrée 2012.

Les syndicats dénoncent ces suppressions de postes et la précarisation des personnels (faute de support de résidents, les titulaires sont recrutés en emploi local) qui impactent directement leur carrière et droit à pension.

Même si le président du CA se félicite d'un budget « solide » et que la directrice le qualifie « d'exceptionnel » au vu de la conjoncture, nous ne pouvons que constater un désengagement continu de l'Etat qui ponctionne l'opérateur public pour renflouer ses caisses !

Le SNUipp regrette le manque d'ambition de ce budget qui fera peser toujours davantage sur les familles le coût de fonctionnement du réseau. Les établissements qui doivent assumer l'extension du réseau en fonds propres (projets immobiliers et charges de personnels), rognent sur les rémunérations et les statuts des contrats locaux.

Le SNUipp et le SNES constatent que ce budget ne prend pas en compte les nécessaires revalorisations salariales des résidents pour 2012 (ISVL et avantage familial).

Le président du CA refuse la proposition de la FSU d'abonder la ligne budgétaire de l'avantage familial de 1 million d'euros.

Quelques chiffres:

Recettes

- programme 185 : subvention de l'état: 414,78 millions d'euros (moins **3 millions par rapport à 2011**)
- programme 151: bourses scolaires et Prise En Charge: 118 millions d'euros (**+ 6,5 millions d'euros, augmentation liée en grande partie à la hausse des frais de scolarité**)
- Remontées des établissements: 185,4 millions d'euros (remontées liées aux salaires des résidents et taxe de 6 %), en **hausse de 9%** entre 2011 et 2012

Dépenses principales

- Dépenses de personnel: 561 millions d'euros (**+ 13 millions d'euros qui viennent principalement des charges de pension civile**)
- Aides aux établissements et subventions: 21 millions d'euros
- Dépenses d'investissement: 30,7 millions d'euros
- Aide à la scolarité : 118 millions d'euros

Le nombre de postes en septembre 2012 :

Résidents : 5426 **(-6)**

Expatriés : 1147 **(-9)**

Contrat locaux 4085 **(+119)**

Siège : 161 **(+26)**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 :

Contre : 8 voix (FSU, UNSA, FCPE, 1 élu)

Pour : 19 voix

10. Programmation immobilière

Consulter le document complet de l'Agence sur l'état d'avancement des projets immobiliers en cours :

http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/CA_30-11-11_note_programmation_immo_2011-2013.pdf

a) Abidjan

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'AEFE à signer la convention d'occupation du site de l'école Jacques Prévert au profit de l'AREF (l'Association pour la Réouverture des Ecoles Françaises en Côtes d'Ivoire) pour une durée de 15 ans pour une redevance domaniale de 30.000 euros par an.

Adopté à l'unanimité

b) Hanoi

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'AEFE :

- à conclure avec le Comité Populaire de Hanoi un contrat de prise à bail des deux terrains, situés dans le quartier de Long Bien, pour une durée de 50 ans à titre gratuit.

- dans l'impossibilité de conclure cette transaction avant le mois de janvier 2012, à conclure la convention pour la mise à disposition d'un terrain situé sur le site d'Ecopark pour une durée de 50 ans à titre gratuit.

Adopté à l'unanimité

c) Hô-Chi-Minh

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'AEFE à prendre un bail pour une durée de 46 ans situé à proximité du terrain actuel du lycée en vue d'y aménager une zone de parking.

Adopté à l'unanimité

d) Pékin

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'AEFE à signer le contrat de location du terrain situé à Lai Guang Ying- District de Chaoyang, qui prévoit une durée de location de 20 ans renouvelable une fois.

Adopté à l'unanimité

e) Sousse

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'AEFE à engager les négociations auprès du propriétaire d'un terrain situé dans le quartier de Boushina à Sousse.

Adopté à l'unanimité

f) Vientiane

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'AEFE à procéder à l'acquisition d'un terrain situé dans le quartier de Dong Savath et la mise à disposition de ce terrain au comité de gestion de l'établissement.

Adopté à l'unanimité

11. SPSI : schéma pluriannuel de stratégie immobilière

Ce plan vise à anticiper, surtout d'un point de vue budgétaire, les nouvelles contraintes de l'Agence qui font suite au transfert de charges immobilières. D'une simple remise en conformité des bâtiments allant jusqu'à des projets plus ambitieux, l'agence aura besoin dans tous les cas de financements supplémentaires. Par manque de visibilité budgétaire, l'Agence avance « en aveugle » et se trouve dans l'incapacité de faire les choix stratégiques qui s'imposent. En attendant, les conditions d'enseignement se dégradent rapidement, les effectifs explosent et les « algécos » ou les locations de bâtiments inadaptés se multiplient dans de nombreux établissements du réseau.

Le SNUipp exige de l'Etat qu'il abonde les budgets de l'AEFE à hauteur des besoins. Il est trop facile pour l'Etat de se débarrasser des bâtiments vétustes qui doivent être réhabilités à grands frais. Une fois de plus, familles et personnels seront les victimes de ce désengagement.

La MLF souhaite croiser les regards avec l'AEFE sur ce plan car les choix stratégiques sur les questions immobilières des 2 plus gros opérateurs de l'enseignement français à l'étranger sont très liés.

Consulter le document complet de l'Agence :

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/SPSI-notestrategique.pdf>

12. Avances de l'Agence France Trésor

L'Agence est à la recherche de nouveaux financements pour les projets immobiliers après l'interdiction d'emprunter auprès d'organismes de crédits privés à compter du 1er janvier 2011

Pour l'année 2012, l'Agence a reçu un accord de principe de sa tutelle pour recourir à un emprunt auprès de France Trésor à concurrence de 12,6 M€ pour une durée de 8 ans, ce qui va lui permettre de financer la fin des opérations en cours ainsi que plusieurs autres opérations déjà votées dans sa programmation immobilière.

Les parents souhaitent que les emprunts soient contractés sur du long terme (15 ou 20 ans), afin de ne pas faire reposer sur une seule génération les opérations immobilières...

Le CA donne son accord à l'unanimité à la directrice pour qu'elle finalise l'accord de trésorerie avec l'Agence France Trésor.

13. Accords de partenariat & établissements mutualisateurs

La volonté de l'AEFE de s'affirmer comme l'opérateur pilote dans le réseau des établissements français à l'étranger l'a amenée à développer des accords de partenariat avec les établissements homologués.

Ces accords permettent de prélever une taxe de 1 ou 2% sur les frais de scolarité et également de facturer les prestations de l'AEFE concernant la formation continue et les inspections.

Pour le moment, 85 % des 243 établissements homologués ont signé l'accord.

L'Agence qui cherche à étendre son réseau à moindre frais (sans charges de personnels ou immobilières) déconventionne ses établissements puis leur fait signer des accords de partenariat pour maintenir un semblant de lien.

Mais les personnels titulaires, précarisés dans leur nouveau statut de recrutés locaux, ne verront aucun avantage à ce partenariat, si ce n'est, à terme, de payer leur propre inspection...

14. Suivi du programme FLAM

Le programme FLAM (français langue maternelle) vise à promouvoir la langue et la culture

française via des associations qui développent des programmes spécifiques à l'attention des enfants français. Elles complètent le réseau des établissements français à l'étranger. 70 associations ont reçu une dotation pour un montant de 542 000 euros.

15. Déconventionnement de l'Institution Sainte Jeanne d'Arc à Dakar - Sénégal

L'établissement qui devait être déconventionné à la rentrée 2011, le sera finalement à la rentrée 2012 à la demande unilatérale de la congrégation des sœurs qui le gèrent. Cela a entraîné la fermeture de tous les supports de résidents et d'expatriés de l'établissement.

L'établissement conservera son homologation seulement si le nombre de titulaires restant dans l'établissement est suffisant. L'Agence affirme qu'elle souhaite rester partenaire et que ce déconventionnement n'est pas de son fait.

Quant à la situation des personnels, ils pourront demander un détachement direct si l'établissement reste homologué. Dans le cadre des travaux de la CCPLA, le poste et les représentants des personnels locaux étudient les mesures de carte scolaire pour réaffecter les enseignants dans les autres établissements conventionnés du pays.

Le SNUipp suivra de près la situation des personnels concernés au Comité technique du 7 décembre.

16. Questions diverses

- **Côte d'Ivoire** : devenir de l'AREF. Comment va évoluer le partenariat avec l'Agence dans les années à venir ?

AREF (l'Association pour la Réouverture des Ecoles Françaises en Côte d'Ivoire) a un rôle transitoire. Elle devra transférer petit à petit la gestion des établissements du pays à un comité de gestion parentale comme cela se fait dans tous les établissements conventionnés du réseau.

- **Projet immobilier en Egypte au Caire**, lycée français : état d'avancement du projet

Après l'appel d'offres infructueux de 2010, l'Agence avait été contrainte de remplacer le bureau d'études local qui s'était révélé défaillant. Un nouvel appel d'offres a été lancé en fin d'année 2010. L'entreprise lauréate a été sélectionnée en début d'année 2011 mais la signature du marché n'a pu intervenir avant le mois de juillet. Les travaux sont en cours. La durée prévisionnelle du chantier est de 18 mois, ce qui porte la date de livraison des nouveaux locaux au début de l'année 2013, soit un emménagement possible dans la seconde partie de l'année scolaire 2012 / 2013.

Au vu de l'état dégradé de l'établissement actuel, le SNUipp se félicite de cette annonce attendue par toute la communauté éducative.

- **Projet immobilier au Brésil à Brasilia**, lycée F.Mitterrand : état d'avancement du projet et calendrier d'exécution.

Le terrain acheté par l'Agence en 2008 a été mis à la disposition de l'établissement. Le comité de gestion de l'établissement a lancé un concours d'architecture et la réalisation des travaux est retardée du fait de problèmes administratifs locaux...

- **Ile Maurice** : problème des permis de résidence. Quelles sont les démarches entreprises par le poste diplomatique pour trouver une solution ?

Le poste diplomatique a envoyé le 9 novembre une note « aux autorités compétentes » qui

ont répondu le 11 novembre que les pièces à fournir lors du dépôt de la demande de permis n'étaient pas conformes...il manquait une photo !

Le SNUipp espère que les collègues, encore dans l'attente du permis, pourront sortir du territoire pour les fêtes de Noël et être définitivement débarrassés de ces formalités administratives. Le SNUipp s'interroge sur l'efficacité des services diplomatiques sur ce dossier.

- Projet immobilier en **Bulgarie à Sofia**, lycée V.Hugo : état d'avancement du projet.

La charge des loyers étant devenue insupportable, l'établissement cherche une solution de repli. Une mission de l'AEFE va se rendre sur place prochainement. Un ancien lycée technique aurait été proposé.

- Projet de rénovation du « studio Molière » **en Autriche à Vienne**, lycée français: état d'avancement du projet et calendrier d'exécution.

Le studio Molière abrite une salle de spectacles de 300 places. Pour ce bâtiment, il est envisagé de procéder à sa rénovation ainsi qu'à son extension pour pouvoir accueillir les classes préparatoires créées à la rentrée 2008.

Le déroulement de la procédure a été suspendu en attendant que les autorités locales confirment leur accord sur la constructibilité du terrain du studio Molière. Pour le moment, le projet est dans la phase du concours d'architecture. Le choix définitif doit s'opérer début 2012.

- **Argentine** : quelles suites l'Agence compte-elle donner à l'audit financier de l'établissement ?

Un rapport, en cours de validation, sera envoyé à l'établissement qui devra mettre en œuvre les préconisations.

**Pierre-Yves MIRAGLIESE - Jean-Michel CHASSAGNE - Bruno BEURAIN
Christophe LE BOLC'H - Nathalie MALAPERT – Michel DESCHODT – Jean-Luc CLISSON**